

PATRIMOINE

Les élus de tous bords ont approuvé le projet de restauration totale de la collégiale Saint-Ours. Une souscription populaire va pouvoir être lancée pour joindre des financements privés aux subventions publiques.

La collégiale Saint-Ours fait l'unanimité au conseil



Majorité...

Pierre Schmidt

C'était probablement la délibération la plus importante du conseil municipal de vendredi dernier. Tant sur un plan symbolique que financier. À l'unanimité, les élus lochois ont approuvé l'engagement dans un programme de restauration de la collégiale Saint-Ours. Une opération qui en totalité se chiffrerait aux alentours de 6 millions d'euros (lire notre édition du 7 novembre). Présentée par Stéphane Blond, adjoint en charge du patrimoine, la délibération de vendredi dernier s'est concentrée pour l'heure sur la seule restauration des deux tours appelées « dubs » qui surmontent la nef. Car c'est le plus urgent.

Il s'agit d'une opération de 650 000 € en trois phases. Restauration extérieure de la première dube en 2019 (226 000 € estimés). Restauration extérieure de la seconde dube en 2020 (217 000 €). Et restauration intérieure des deux dubs en 2021 (222 000 €). À l'unanimité, les élus se sont prononcés en faveur de la candidature de la ville de Loches au prochain Loto du Patrimoine et du lancement d'une souscription populaire via une convention avec la Fondation du patrimoine et le Fonds de dotation Loches patrimoine et culture.

« Il était temps d'engager des travaux à la collégiale », a fait valoir Denis Maljean. Le chef de file de l'opposition a cependant reproché à la municipalité de ne pas présenter, dès cette délibération, un plan de financement global et pluriannuel pour « affirmer une lisibilité au long cours » et convaincre les interlocuteurs que leur « partenariat était indispensable ».

Stéphane Blond a répondu que le chiffrage global et celui des différentes phases existaient mais que le souhait était de « traiter les problèmes les uns après les autres ». Le maire Marc Angenault a souligné que les phasages se feraient au fur et à mesure : « On



... et opposition d'accord sur l'urgence de la restauration.

Pierre Schmidt

pare au plus pressé ».

Outre la subvention de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), avoisinant les 40 %, la Ville va demander le soutien du Département et de la Région. Et va « engager rapidement une recherche active de mécénat » à travers le partenariat avec la Fondation du patrimoine et le Fonds de dotation Loches Patrimoine et culture. Denis Maljean a demandé à ce que soit annexé à la délibération un document indiquant l'ambition globale – et donc les besoins financiers – de ce vaste chantier de restauration.

P. S.